

Plan d'eau de Trades

Compte-rendu des travaux de diversification du milieu aquatique



Contexte et objectifs de l'opération :

Ce plan d'eau communal d'environ 6500m² est situé le long de la Grosne Occidentale sur la Commune de Trades. Le droit de pêche est concédé à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Monsols.

L'état des lieux du site a mis en évidence un faible recouvrement par des hélophytes aquatiques et l'absence d'hydrophytes et de débris végétaux grossiers. L'AAPPMA de Monsols a sollicité l'appui technique de la Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FRPPMA) dans le but de diversifier les habitats du plan d'eau et d'offrir des substrats de reproduction aux espèces piscicoles présentes.

L'objectif de cette opération est d'augmenter la surface colonisée par les hélophytes et d'apporter des débris organiques grossiers (branchages noyés), en vue :

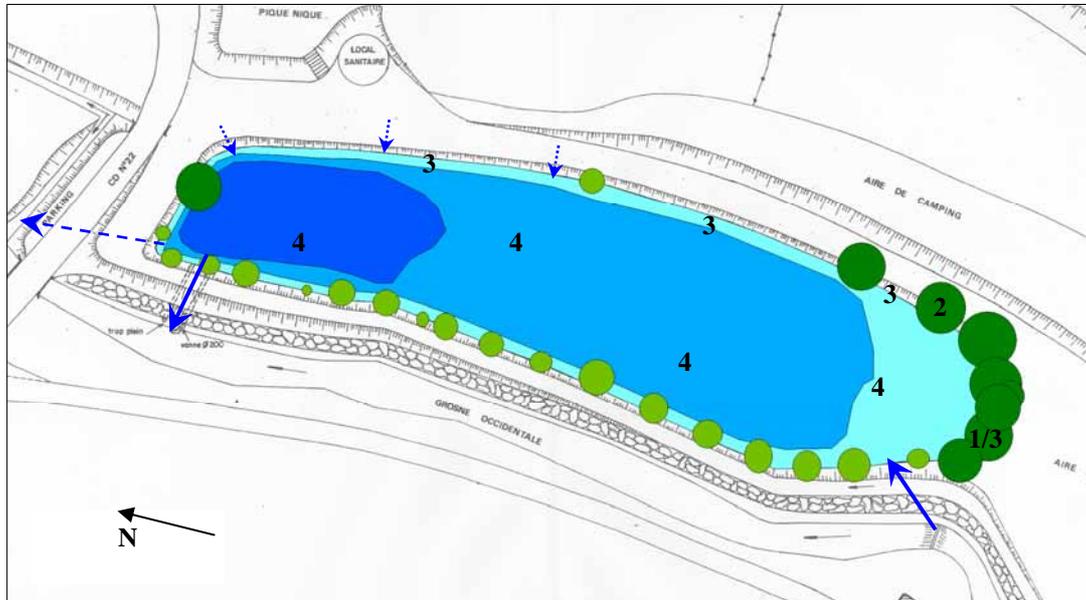
- de favoriser la reproduction naturelle et la croissance des juvéniles, et de réduire (voire stopper) les quantités de poissons déversées. En effet les végétaux et les branchages représentent des substrats de ponte pour les espèces piscicoles présentes (hormis le goujon qui préfère des substrats minéraux). De plus ils représentent des caches permettant aux juvéniles de grandir à l'abri des prédateurs.

- de créer une zone de production planctonique permettant l'alimentation des poissons.

Description des travaux réalisés :

Les travaux ont été réalisés le 28 avril 2009 par la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Anse, sous avis techniques de la FRPPMA. Ces travaux se décomposent en 4 phases.

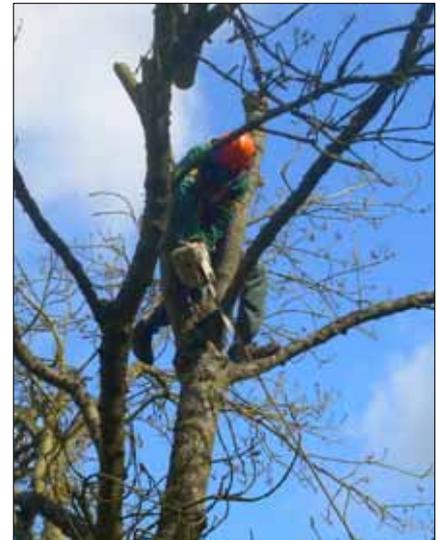
Représentation schématique du plan d'eau et des différentes phases de l'opération :



1 - 5 aulnes situés sur l'extrémité sud ont été abattus dans le but de rouvrir le milieu. Plusieurs branches basses ont également été élaguées. Les troncs ont été débités et laissés à la disposition de la municipalité, les branches quant à elles ont été utilisées pour confectionner des fagots.



2 - Le frêne situé en berge et anciennement taillé en têtard à été élagué, ce qui a également fourni du bois et des branches. La clôture a été retendue correctement après qu'une branche l'ai partiellement affaissée. La majeure partie des produits d'élagage ont été débités et sortis de l'eau.



3 - 89 godets d'hélophytes ont été plantés sur la bordure est ainsi que sur l'extrémité sud qui a été réouverte. 9 espèces (dont certaines déjà présentes) ont été utilisées et disposées selon un gradient de profondeur, depuis la berge jusqu'à un maximum de 60cm.

Nom		Profondeur (cm)
Baldingère	<i>Phalaris arundinacea</i>	berges
Glycérie aquatique	<i>Glyceria aquatica</i>	berges
Grande laiche	<i>Carex pendula</i>	berges
Iris faux acore	<i>Iris pseudacorus</i>	berges
Sagittaire	<i>Sagittaria sagittifolia</i>	10 à 20
Jonc fleuri	<i>Butomus umbellatus</i>	10 à 30
Rubnier d'eau	<i>Sparganium erctum</i>	10 à 30
Scirpe lacustre	<i>Scirpus lacustris</i>	10 à 50
Potamot nageant	<i>Potamogeton natans</i>	20 à 60



4 - A l'aide des branchages issus des abatages et élagages, 11 fagots ont été constitués. Les branches utilisées sont celles des aulnes, plus résistantes à la décomposition que le frêne une fois immergées. Elles sont rassemblées en tas dans lesquels des pierres sont enfermées. Ces fagots lestés ont ensuite été immergés, certains partiellement en zone peu profonde, d'autres complètement en zone plus profondes. Une branche du frêne a également été laissée partiellement immergée.



Bilan post-travaux, visite du 25 mai :

Une visite a été effectuée 1 mois après les travaux.

Les plantations semblent avoir repris en grande partie. En effet de nombreux végétaux ont été observés en berge et en faible profondeur, et ont commencé à se développer. Du fait d'une légère turbidité, aucun constat n'a pu être dressé sur ceux plantés en zone plus profonde.



En complément, les fagots immergés offrent des abris conséquents ainsi que des substrats de pontes.



Ce bilan positif se solde par des observations massives d'alevins de cyprinidés. Leur abondance semble beaucoup plus forte que celles habituellement observées à la même période. Il est possible que les adultes aient bénéficié de substrats de frai plus abondants et plus diversifiés, dans les branchages encore verts ainsi que dans les végétaux (même s'ils ne sont encore que peu développés). Il est par ailleurs certain que les aménagements ont favorisé la survie des juvéniles en leur offrant des caches.

